

***Fin du TGV postal le 26 juin :***

# **L'environnement à la trappe !**

## **Aujourd'hui vendredi 26 juin, la fin du TGV postal...**

La fin de l'acheminement par TGV du courrier en France métropolitaine le vendredi 26 juin vient ponctuer la longue litanie de renoncements de La Poste en matière d'environnement. Les patrons de la Poste qui ont longtemps promené le public sur la question du "développement responsable" parlent désormais du "TGV comme un mode inadapté aux usages des clients de La Poste".

Rappelons qu'en 2006, l'enfumage avait déjà commencé avec la vente de la filiale Europe Airpost (ex-Aéropostale) avec l'engagement de transférer le trafic aérien du courrier en j+1 vers des TGV. Les rotations quotidiennes de 15 avions pouvant être remplacées par cinq rames de TGV. Avec un Etat incapable de mettre les deux entreprises publiques au diapason et la volonté claire de La Poste de mettre fin au J+1, la messe a été rapidement dite, la co-entreprise entre la SNCF et La Poste n'ayant jamais vu le jour ! Fermez le ban.

## **Personnel reclassé, usagers méprisés !**

Cette décision va entraîner la fermeture des sites du Charolais, de Mâcon TGV et la plate-forme routière de Sénart, soit 500 agents à reclasser. Elle aura aussi des répercussions en province sur la qualité de service et l'heure de levée des boîtes à lettres, pour cause d'envoi du courrier traité beaucoup plus tôt.

Au-delà de ses conséquences concrètes pour les agents et les usagers, le Groupe La Poste n'est visiblement plus à une contradiction près :

- celui-ci a participé à la Semaine européenne du développement durable du 30 mai au 05 juin 2015, aux côtés du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie en tant que partenaire fidèle de l'évènement.

- et le Groupe, « *réaffirmant ainsi son engagement en faveur d'un développement plus responsable* »,

est également partenaire de la COP 21 où l'entreprise s'enorgueillit de sa présence.

## **L'affichage ne coûte pas cher. La pollution, si !**

La fédération SUD-PTT dénonce ces stratégies à courte vue, où des entreprises publiques cherchent les profits faciles sans se préoccuper de l'intérêt général et environnemental.

En donnant un blanc-seing aux entreprises publiques, le gouvernement reste largement responsable de ces reculs sur le champ du service public, de l'emploi et d'une politique environnementale sur laquelle il a tout pouvoir.

Paris le 26 juin 2015

**Pour tout contact** : Alain Crémel, 06 16 44 18 47.